

RAPPORT:

**Premier Forum COPEMED sur la Pêche en Méditerranée Occidentale
«La Coopération Régionale: Futur du Secteur Halieutique»**

SOMMAIRE:

Avant-Propos	1
Programme	2
Rapport	4
Recommandations	10
Liste des Communications	11
Liste des Participants	12

AVANT-PROPOS

Le **Code de Conduite pour une Pêche Responsable** de la FAO (1995) mentionnait déjà l'importance de cette concertation dans le processus de formulation des politiques de pêche et de leur application. De son côté, la **Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée** (CGPM) a souligné également l'importance de la participation de représentants du secteur privé des pêches à ses travaux afin d'améliorer la qualité et de faciliter la mise en œuvre de ses recommandations.

Le « Premier Forum International de la Pêche en Méditerranée Occidentale. La Coopération Régionale : L'avenir du secteur de Pêche » a eu lieu à Madrid les 23-25 juillet 2003 afin de recueillir les différents points de vue des intervenants du système de la Pêche. C'est notre intention de maintenir le Forum dans le temps, et de le répéter régulièrement ayant les buts suivants :

1. Promouvoir une analyse multidisciplinaire, tout particulièrement au niveau des pêcheries d'intérêt commun, parmi les différents intervenants.
2. Analyser les raisons par lesquelles on ne peut pas souvent mettre en route avec succès les mesures techniques d'aménagement adoptées.
3. Promouvoir les processus permettant de présenter, discuter de façon harmonisée et transparente, et rendre plus accessibles les objectifs (à court et à long terme) des différents intervenants de la Profession.

Ont participé dans ce Forum des représentants des administrations de pêche, des associations de producteurs (armateurs et pêcheurs) et des scientifiques des 7 des 8 pays qui participent au Projet COPEMED, sauf la Libye : Le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, Malte, l'Italie la France et l'Espagne, ainsi que des représentants de l'Agencia Española de Cooperación Internacional, Ministerio de Medio Ambiente, presse spécialisée et des organisations civiles et ONGs (UICN, WWF, Greenpeace).

Le présent document est un compte rendu des discussions engagées et des recommandations adoptées par les participants.

Nous sommes très reconnaissants au Ministère d'Agriculture, Pêche et Alimentation de l'Espagne (Direction Générale du Développement Rural) pour contribuer à l'organisation de l'évènement aussi bien pour l'accueil au siège de la Castellana 112 à Madrid que pour l'appui logistique fourni.

Premier Forum COPEMED sur la Pêche en Méditerranée Occidentale
« La Coopération Régionale : Futur du Secteur Halieutique »
(Madrid, 23-25 juillet 2003)

PROGRAMME

• **Mercredi 23 juillet, 2003**

09h00-09h30.- Accueil et distribution de documentation

09h30-10h30.- **SÉANCE D'OUVERTURE** sous la Présidence du Secrétaire Général de l'AECI

10h30-11h00.- Pause café

11h00-13h30.- **Séance Introductive:**

I ROLE DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

Modérateurs: Jorge Csirke (FAO) et Rafael Robles (COPEMED)

- I.1 **Rôle de la coopération internationale dans le développement du secteur halieutique méditerranéen**, par: J.Csirke (FAO), R. Robles (COPEMED), F. Massa (ADRIAMED) et R. Cesari (CE)
- I.2 **Rôle des différents intervenants (stakeholders) dans le domaine de la pêche**, par J.J. Maguire
- I.3 **L'approche écosystème dans les pêcheries**, par P. Oliver

12h30-13h30.- **DÉBAT** avec formulation et discussion des **CONCLUSIONS** et **RECOMMANDATIONS**

13h30-15h00.- Déjeuner

15h00-19h00.- **Session thématique A:**

A. COOPERATION INSTITUTIONNELLE

Modérateurs: Carlos Domínguez (Directeur Général Ressources Halieutiques, Espagne) et Francis Montanaro Mifsud (ex-Président CGPM)

- A.1. **Politique d'aménagement en cours (notamment en ce qui concerne le contrôle de l'effort de pêche pour certaines pêcheries d'intérêt commun). Possible plan pilote international dans la mer d'Alboran.** Par les représentants des Administrations des pays COPEMED plus la CE
- A.2. **Coopération des Administrations nationales avec les organisations régionales (problèmes existants)**, par F. Montanaro Mifsud (CGPM) et A. Ribeiro Lima (ICCAT)
- A.3. **Analyse comparative des réglementations en matière de pêche concernant la participation des parties intéressées, les mécanismes de planification et la gestion de l'effort de pêche. Tentatives d'harmonisation à niveau régional**, par C. Lería (FAO)
- A.4. **Attentes des Administrations de la part des autres partenaires**, à coordonner par R. Cesari

17h00-17h30 Pause café

17h30-19h00.- **DÉBAT** avec formulation et discussion des **CONCLUSIONS** et **RECOMMANDATIONS**

• **Jeudi 24 juillet, 2003**

09h30-11h15.- **Session thématique B:**

B. COOPERATION SCIENTIFIQUE

Modérateurs : Juan Antonio Camiñas (Président Comité Scientifique CGPM) et Othman Jarboui (INSTM - Tunisie)

- B.1. **Formulation et intégration de l'avis scientifique dans la politique d'aménagement (atouts et contraintes)**, par J.P. Minet. **Le cas Tunisien** ; par Othman Jarboui

B.2. *Actions des scientifiques dans les Organisations régionales (problèmes existants)*, par J.A. Camiñas

B.3. **Présentation des résultats de programmes de recherche**

B.3.1. Situation des pêcheries de petits pélagiques dans la mer d'Alboran en relation avec la possible mise en route d'un plan pilote international, par des experts de l'IEO/ l'INRH/ l'UNIV-Barcelone/ CNDPA

B.3.2. Adaptation des moyens de production à une gestion durable des pêcheries (sélectivité des engins de pêche), par J. Sacchi/R. M'Rabet

B.3.3. Récupération de populations exploitées par l'établissement des aires marines protégées, par R. Goñi et F. Alvarez

B.4. *Attentes des scientifiques de la part des autres partenaires à coordonner* par A. Srour et A. Fernández

11h15-11h45 Pause café avec **SESSION POSTERS**

11h45-13h15.- **DÉBAT** avec formulation et discussion des **CONCLUSIONS** et **RECOMMANDATIONS**

13h15-15h00 Déjeuner

15h00-17h00.- **Session thématique C:**

C. COOPERATION INTERPROFESSIONNELLE

Modérateurs: Javier Garat (Europêche) et M. Ferreti (CIRSPE)

C.1. *Mécanismes de prise de décisions (atouts et contraintes)*, par un représentant de la Profession des différents pays

C.2. *Vision des professionnels sur la situation de certaines pêcheries d'intérêt commun. Leur appui au possible plan pilote de la mer d'Alboran.* Par un représentant de la Profession des différents pays

C.3. *Expériences en matière d'organisation de la Profession (examen des possibilités pour une association interprofessionnelle régionale)*, par F. Martínez

C.4. *Attentes de la Profession de la part des autres partenaires*, à coordonner par A. Marzoa

17h00-17h30. Pause café

17h30-19h00.- **DÉBAT** avec formulation et discussion des **CONCLUSIONS** et **RECOMMANDATIONS**

– *Présentations audiovisuelles*

• **Vendredi 25 juillet, 2003**

09h30-13h00.- **SÉANCE DE CLÔTURE** sous la présidence de la Secrétaire Générale de la Pêche Maritime d'Espagne et en présence des Autorités des Pêches des pays

Modérateurs: Abdellatif Berraho (Président CGPM) et Rafael Robles (Directeur COPEMED)

09h30-11h00

F1.- Présentation et discussion des conclusions et recommandations des différentes sessions

F2.- Discussion des conclusions et recommandations générales pour les 3 acteurs

F3.- Analyse de la convenance de la continuité du Forum comme un lieu de rencontre périodique

11h15-12h15 - Pause café

Adoption des conclusions et recommandations et/ou de la Déclaration Finale du Forum

RAPPORT FINAL DU 1^{er} FORUM COPEMED

Le 1^{er} Forum COPEMED sur la pêche en Méditerranée Occidentale "La coopération régionale : l'avenir du secteur de pêche" s'est tenu à Madrid du 23 au 25 juillet 2003,.

Les représentants de tous les pays COPEMED (à l'exception de la Libye), aussi bien de l'Administration que du Secteur professionnel et des Institutions scientifiques, ont assisté à cette rencontre (dans l'annexe 1 on présente l'ordre du jour et la liste des participants est disponible en annexe 2). Tous les débats ont donné lieu à des échanges très riches de la part des participants.

Parmi les exposés spécifiques tendant à cadrer les discussions et qui ont été d'un intérêt majeur pour l'assistance, nous signalerons plus spécifiquement ceux portant sur :

- a. *La coopération internationale: rôle des projets régionaux de la FAO*
- b. *Le rôle des différentes parties intéressées par le secteur des pêches.*
- c. *Comment améliorer l'intégration du conseil scientifique dans la politique de gestion ?*
- d. *Les Organismes Régionaux des Pêches, qu'attendent-ils des parties intéressées ?*
- e. *Analyse comparative des réglementations en matière de pêche.*
- f. *L'approche eco-systémique dans les pêcheries.*
- g. *Recouvrement des stocks des espèces exploitées par le biais de l'établissement d'aires marines protégées.*
- h. *Adaptation des moyens de production à la gestion soutenue des pêcheries (sélectivité des engins de pêche).*
- i. *Situation des pêcheries des petits pélagiques dans la Mer d'Alboran en rapport avec le lancement éventuel d'un plan pilote international.*

La session générale préliminaire plus les 3 sessions thématiques prévues, en rapport avec la Coopération Institutionnelle, la Coopération Scientifique et la Coopération Inter-professionnelle, ont compté avec une ample participation et un débat très animé si bien que, comme il arrive souvent dans ces cas-là, on n'a pas pu traiter à fond l'analyse critique de l'échec de beaucoup des mesures de gestion appliquées.

La présentation des politiques de gestion a été très générale, se limitant à des aspects purement descriptifs, sans entrer à fond dans le suivi régulier qui devrait être fait après leur application ni dans l'analyse des résultats obtenus. Comme critique plus ou moins généralisée à l'égard des dites politiques, des représentants du secteur de pêche européen ont montré leur préoccupation pour la croissante diminution de l'activité de pêche en raison des mesures de plus en plus restrictives qu'on est en train d'appliquer aux flottes; de même, ils ont signalé leur souhait qu'il y ait uniformité dans les mesures techniques à prendre, en évitant les exceptions. Également, le lancement prévu des Conseils Consultatifs Régionaux (et Nationaux) a été considéré comme un besoin évident. Dans les pays du Sud en général (la Tunisie en particulier, conformément à la présentation effectuée), on a l'impression qu'une collaboration plus étroite à l'origine existe entre les 3 acteurs.

Le fait qu'il y ait unanimité dans la reconnaissance de l'utilité de ce Forum et dans le besoin de sa continuité vient indiquer sans doute la pertinence de l'idée et le succès de cette première rencontre, puisqu'on a pu réunir, pour la première fois au niveau Nord - Sud, une représentation très qualifiée des 3 acteurs du système de pêche (Administration, Profession et Recherche).

Bien que l'on puisse dire indubitablement qu'on a pu attendre les résultats escomptés pour ce premier Forum, force est de constater que pour l'organisation d'éventuels prochains Forums, il serait préférable de

se focaliser sur un / deux sujets très concrets et spécifiques. Ceci permettrait une analyse plus détaillée sur leur situation actuelle et de leurs perspectives d'avenir.

Nous présentons ci-dessous un résumé des discussions qui ont eu lieu sur les différents thèmes sus-cités :

1. IMPORTANCE DE LA COOPÉRATION ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS.

1.1. RELATIONS NORD – SUD.

Composé d'administrateurs, de scientifiques et de professionnels de la pêche, le Forum attire l'attention sur le besoin de la reconnaissance mutuelle de ces interlocuteurs au niveau national et international. C'est le point de départ pour une coopération tripartite efficace qui améliore les éléments d'analyse, confère la transparence au processus de décision, légitime les mesures et de ce fait contribue à un accomplissement co-responsable.

Il a été reconnu que le Nord et le Sud de la Méditerranée sont des composantes du même système et que l'on doit trouver des voies de gestion compatibles pour tous, en tenant compte des considérations techniques et socioéconomiques des deux rives.

1.2. INTÉRÊT RÉEL À LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DE LA PART DES PARTIES IMPLIQUÉES DANS LA PÊCHE.

- a. Les scientifiques possèdent un cadre de coopération déjà établi (SAC) et une vision plus large des possibilités de la coopération internationale, de ce fait la collaboration entre eux est de plus en plus grande.
- b. La profession reconnaît son intérêt à la coopération bilatérale lorsqu'il y a concurrence dans l'espace entre deux flottes de différents pays ou dans les pêcheries partagées, mais pas lorsqu'il n'existe pas d'interaction directe ou dans les cas multilatéraux. D'un autre côté, il est vrai qu'il existe beaucoup d'intérêt à la coopération en matière de marché.
- c. Au niveau des administrations, la Commission européenne a reconnu de manière explicite le grand travail réalisé par les projets régionaux de la FAO durant les dernières années en appui à la CGPM au travers du SAC ainsi que les bénéfices que les pays participants en ont tirés. Elle a exprimé sa volonté de voir valorisé ce travail au sein de la future CGPM, en intégrant les projets régionaux existants et d'autres qui doivent se mettre en place pour la Méditerranée Orientale, en tant que « bureaux régionaux » ou « antennes » de la propre CGPM.

On a constaté que les Projets Régionaux ont démontré leur efficacité dans la coopération internationale en réussissant à relancer :

- i. L'égalisation du niveau scientifique entre Nord et Sud au moyen d'un processus planifié de formation.
- ii. La mise en route des programmes régionaux et multidisciplinaires sur des pêcheries d'intérêt commun, en incluant d'éventuels plans pilotes.
- iii. L'analyse comparative des réglementations nationales de la pêche en vue d'une possible harmonisation de normes qui prendrait en compte les spécificités locales et les considérations techniques et socioéconomiques des deux rives.
- iv. La réalisation de nombreux travaux demandés par la CGPM, l'ICCAT et leurs Comités Scientifiques respectifs.

2. ADMINISTRATION, PÊCHEURS ET SCIENTIFIQUES. QU'ATTEND CHACUN D'ENTRE EUX DES AUTRES PARTIES INTÉRESSÉES ?

- a. On a mis en relief le rôle difficile des Administrations au moment d'équilibrer le conseil scientifique avec les demandes des professionnels du secteur.

- b. Aussi bien les Administrations que le Secteur doivent être conscients de la complexité des écosystèmes de la pêche et du fait que les scientifiques ne peuvent pas résoudre tous les problèmes instantanément.
- c. La disponibilité de données de qualité a été reconnue comme un élément fondamental dans le processus consultatif pour une prise ultérieure de décisions et de gestion. En l'absence de ces données, l'Approche de Précaution devra être appliquée, proportionnellement à la gravité du problème à résoudre.
- d. On a constaté encore une fois que les pêcheurs, dont la subsistance dépend de la propre activité de pêche, sont généralement réticents à accepter les mesures parfois drastiques que les scientifiques recommandent. La Profession demande que les scientifiques, au moment d'émettre des avis, prennent en compte la réalité du Secteur en tant que tel et le besoin d'un délai suffisant pour l'application des mesures conseillées.
- e. On a souligné le problème du manque de communication entre les différents acteurs et de l'interprétation trop souvent erronée de l'information et de l'avis scientifique. Pour améliorer la situation, les consultations entre les parties doivent être faites consciencieusement, et en temps et en forme.
- f. On a reconnu le rôle important que jouent les professionnels de la pêche dans la motivation d'études et réflexions sur les problèmes qui les concernent. Notamment, pour que les mesures de gestion soient efficaces, les pêcheurs doivent être impliqués dans le processus dès le départ.
Face à la multiplicité des associations existantes, qui suppose un facteur de distorsion, on a jugé de manière positive l'articulation associative de plus en plus grande de la profession, puisqu'elle permet une participation plus efficace dans le processus de décision. De ce fait, le Forum appuie le projet Europêche-COGECA, financé par l'Union européenne, pour la constitution de l'association des professionnels de la pêche de la Méditerranée. Dans ce contexte, l'Algérie a aussi formulé le besoin de formation des pêcheurs dans les pays comme le sien, afin que l'on puisse atteindre le même niveau professionnel dans tout le bassin méditerranéen.
- g. Le Forum a conclu que **les trois parties devraient collaborer conjointement dans l'analyse, le suivi et l'évaluation des résultats des mesures de gestion prises.**

En particulier, on a identifié quelques aspects dont il faut tenir compte, étant jugés très importants :

⇒ **L'ADMINISTRATION ET LE SECTEUR**, à la lumière du Code de Conduite de la FAO, doivent faire preuve d'une plus grande et plus étroite collaboration dans la *compilation et mise à disposition de données fiables* sur les activités de pêche : extraction, coûts, commercialisation, etc., pour que les scientifiques puissent ainsi effectuer de solides analyses scientifiques.

⇒ **LES SCIENTIFIQUES** de leur côté devraient :

- i. *fournir un avis fiable et actualisé* qui permette d'établir des mesures préventives efficaces pour protéger les ressources exploitées. Pour cela, il faudrait assurer un certificat de qualité des laboratoires impliqués ainsi que la validation des méthodologies employées.
- ii. au moment d'évaluer les ressources, *tenir plus en compte de l'impact de la contamination et d'autres modifications environnementales* provoquées par les changements d'origine humaine et non liées à la pêche. En effet, l'effort de pêche excessif n'est pas l'unique cause de la diminution de l'abondance des ressources exploitées.
- iii. *systématiser la compilation de données* en la rendant plus unifiée et coordonnée dans toute la région.
- iv. *diversifier plus les thèmes de recherche*, en incluant plus d'aspects en relation avec les ressources, l'environnement, la socio-économie et les impacts anthropogéniques. Par exemple : indicateurs socioéconomiques ; considérations pour l'établissement des différents modalités d'aires marines protégées y compris les aires et/ou saisons de clôture, etc. ; les effets des différentes modifications des engins de pêche sur la protection des ressources et ses habitats ;

étude d'autres facteurs qui ont un impact négatif sur la pêche : la pollution, les espèces envahissantes....

- v. *améliorer la diffusion des résultats de recherche*. Il faut développer un effort plus important dans la vulgarisation de ces résultats au sein du secteur professionnel, par le biais de la simplification et standardisation de la terminologie scientifique à utiliser pour que l'information soit accessible à tous les niveaux.
- vi. *assurer un flux d'information scientifique au niveau régional*, par le biais de l'échange régulier d'information pour qu'elle soit utilisable aussi de façon multilatérale.

3. LES ORGANISMES RÉGIONAUX DE LA PÊCHE (ORP) ET LEURS DIFFICULTÉS POUR ATTEINDRE LEURS OBJECTIFS

Les Organismes Régionaux de la Pêche (CGPM et ICCAT dans la Méditerranée) ont aussi reconnu explicitement le rôle très positif développé par les projets régionaux de la FAO.

En rapport avec les difficultés rencontrées par les ORP pour l'accomplissement de leurs objectifs, on a signalé les suivantes :

- a. Manque de données fiables et incertitudes dérivées du propre conseil scientifique
- b. Difficulté à obtenir l'information requise pour conseiller les gouvernements et appuyer la prise de décisions en raison :
 - i. Du financement insuffisant de la part des pays pour obtenir la dite information.
 - ii. Des problèmes de confidentialité (l'information est parfois biaisée à cause de l'application des normes de gestion, TACs en particulier).
- c. Dans beaucoup des cas, la non correspondance entre les objectifs des gouvernements au niveau national et les intérêts généraux au niveau régional.
- d. Manque de clarté dans les modes de participation de tous les acteurs.

4. ANALYSE COMPARATIVE DES RÉGLEMENTATIONS DE LA PÊCHE. HARMONISATION DE LÉGISLATIONS ET SPÉCIFICITÉS LOCALES.

Les travaux sur cet aspect réalisés par COPEMED au travers de trois ateliers révèlent que tous les pays possèdent le même type de normes de gestion, avec de petites différences dans les limites appliquées et dans les instruments de contrôle. Il est considéré nécessaire que la CGPM incorpore à sa structure (SAC et ses sous-comités), ce Groupe de Travail COPEMED déjà constitué sur les aspects législatifs

En rapport avec l'éventuelle harmonisation des normes, il a été signalé que :

- a. Il est nécessaire de considérer les spécificités locales dans le processus antérieur à l'harmonisation.
- b. On doit essayer d'harmoniser les normes dans tous les cas d'existence de concurrence ou d'interaction d'intérêts.
- c. On pourrait commencer par harmoniser les systèmes statistiques nationaux (activités déjà entamés par les projets régionaux -COPEMED, ADRIAMED- et qui vont être appuyées par le nouveau projet CE-FAO MEDFISIS sur les systèmes d'information pour la pêche).

5. APPROCHE ECO-SYSTÉMIQUE ET PRINCIPE DE PRÉCAUTION

On a exprimé une certaine inquiétude face à la nouveauté que peut représenter l'adoption du EAF (*Ecosystem Approach to Fisheries*). On a expliqué que ce changement d'approche implique plus un changement dans la philosophie de gestion que dans les actions de gestion proprement dites.

Le Secteur professionnel a souligné que, en plus de l'indispensable préservation des ressources, il est aussi essentiel d'assurer la permanence de la propre activité de pêche. Dans le cadre d'une exploitation soutenue, le Forum estime que le principe de précaution inclut également la protection du propre secteur de pêche.

6. AIRES MARINES PROTÉGÉES

Les expériences partagées durant le Forum, en rapport avec la création de réserves marines comme outils de gestion et leurs effets sur les ressources, ont été très bien accueillies. Il a été suggéré que l'établissement d'aires marines protégées sensu lato devrait sérieusement être pris en considération en tant qu'option additionnelle dans la gestion durable des ressources exploitées.

7. EFFETS DES ÉVENTUELLES MESURES DE RÉDUCTION DE L'EFFORT

a. Le Forum a été informé que des études socioéconomiques ont été effectuées dans différents pays, en particulier sur les indicateurs socio-économiques, dans le cadre du projet COPEMED.

On a signalé l'importance que constitue la recherche sur les aspects socioéconomiques des pêcheries et tous ont convenu que ceux-ci devraient être bien pris en compte au moment de rédiger des mesures de gestion. Étant donné l'insuffisance actuelle de sociologues et d'économistes de la pêche, le Forum recommande aux Administrations de renforcer leur recrutement dans les organismes de recherche de la région.

b. Face à la question posée au Forum sur si les Administrations seraient intéressées à recevoir de l'information sur les effets ou conséquences des éventuelles mesures de réduction de l'effort (soit en nombres de bateaux, temps de pêche ou capacité de pêche), aussi bien au niveau biologique (ressources, habitats) que socioéconomique (rentabilité, emploi), il a été reconnu que dans le processus d'élaboration de mesures de gestion on devrait tenir compte de toutes les alternatives possibles. C'est pourquoi on a appuyé avec détermination la réalisation d'études qui évaluent aussi les conséquences socioéconomiques de chacune d'entre elles avant leur adoption, et en incluant ainsi celles qui se produiraient à cause de la non-adoption de toute mesure.

De leur côté, les scientifiques ont annoncé qu'ils seraient disposés à faire les analyses requises à condition que la demande provienne des instances officielles appropriées et que les moyens adéquats (financement et données) leur soient fournis.

8. PLAN PILOTE SUR LES PETITS PÉLAGIQUES DANS LA MER D'ALBORAN

a. Le Forum reconnaît que la mise en marche d'un plan pilote sur les pêcheries de petits pélagiques dans la Mer d'Alboran peut représenter un progrès dans l'implication de professionnels, scientifiques et administrateurs dans le développement de mesures de gestion qui contribuent au maintien de l'activité de pêche et une démonstration du fait qu'une co-gestion internationale de pêcheries peut être possible. Par conséquent, le Forum s'est montré favorable à mettre en marche une étude de la faisabilité de cet éventuel plan pilote.

b. Dans ce contexte, on a demandé au projet COPEMED qu'il se charge de préparer un document détaillé sur le-dit plan et qu'il le fasse parvenir aux Administrations responsables des trois pays concernés (l'Espagne, le Maroc et l'Algérie). Par la suite, on organisera une réunion spécifique pour débattre sur la continuité à donner au-dit plan pilote.

c. La délégation algérienne a suggéré que ce projet renforce également le développement des capacités au sein des institutions scientifiques des pays participants, en particulier le CNDPA en Algérie.

d. Il a aussi été souligné que tout le travail que COPEMED développe sur ce sujet sera présenté au préalable à la CGPM en tant qu'Organisation Régionale des Pêches pour la Méditerranée. Cela permettra de s'assurer son appui et implication, dans le cas où elle considérerait cela approprié.

9. DEMANDES À LA CGPM

- Compte tenu de la convenance de la participation et implication ultérieure de la Profession dans les processus de gestion, le Forum demande :

1. *L'incorporation directe de la Profession aux travaux de la CGPM et de son Comité Scientifique, selon les modalités que l'on juge appropriées.*

- On a constaté qu'il y a eu un accord unanime quant à considérer que des Forums de dialogue et discussion comme le présent sont des instruments importants pour améliorer la communication entre

les différents acteurs. Ils apportent une plus grande compréhension de l'avis scientifique et des analyses préalables pour une éventuelle mise en marche de plans pilotes. En conséquence, le Forum propose que:

2. la CGPM examine la possibilité d'instaurer l'organisation systématique de Forums de ce genre durant sa période intersessions, en étroite coopération avec COPEMED et les autres projets régionaux. Ces Forums devraient avoir défini clairement des termes de référence d'intérêt pratique et immédiat sur les thèmes à traiter

- Étant donné l'importance des thèmes concernant la sélectivité des engins de pêche en tant que paramètre qui fournit différentes options aux mesures de gestion, complémentaires à celles qui résultent des études biologiques, le Forum a relevé

3. la possibilité que la CGPM établisse un groupe de travail spécialisé dans la technologie des engins de pêche dans le cadre du SAC

- Compte tenu des travaux déjà réalisés par COPEMED en relation avec l'analyse comparative des réglementations d'intérêt commun, le Forum sollicite que

4. les travaux initiés par COPEMED soient poursuivis dans le cadre des structures de la CGPM, notamment au sein du sous-comité économique et social qui pourrait devenir un « sous-comité économique, juridique et social »

- Finalement, on a insisté sur le besoin que les Administrations confèrent au SAC et à ses Sous-comités l'importance qu'ils méritent. Devant l'intérêt général montré pour la mise en marche d'études multidisciplinaires sur les conséquences pratiques de l'application des différentes mesures de réduction de l'effort que l'on puisse proposer, le Forum sollicite que :

5. les Sous-comités du SAC concernés mettent en marche des réunions de travail ad hoc sur les conséquences pratiques qui puissent supposer l'application des éventuelles mesures de réduction de l'effort. Dans les-dites réunions transversales les Administrations et le Secteur professionnel, qui s'est montré assez intéressé à connaître ce type d'effets, apporteront les données nécessaires.

1er Forum COPEMED sur la pêche en Méditerranée: la coopération régionale
(Juillet 2003)

RECOMMANDATIONS

1. Appuyer la coopération internationale grâce au *maintien des projets régionaux de la FAO* moyennant leur intégration au sein de la CGPM. Pour ce faire, il faut garantir le financement nécessaire.
2. Assurer que l' ADMINISTRATION ET LA PROFESSION se compromettent à : a) *fournir, de façon régulière et systématique, des données statistiques de qualité*, permettant ainsi que l'avis scientifique se base sur des informations fiables ; b) *travailler à une implication majeure et plus active de la part de la Profession en ce qui concerne le processus de consultation à l'administration*. La création d'associations régionales de professionnels de la pêche constituerait une bonne aide dans cette ligne.
3. Demander à leur tour aux SCIENTIFIQUES de garantir : a) *l'utilisation de méthodologies d'évaluation standardisées et un flux d'information scientifique au niveau régional* ; b) la *formulation d'un avis fiable et actualisé* ; c) *l'amplification et diversification des travaux de recherche actuels*, y compris sur les aspects socioéconomiques ou relatifs à l'approche écosystémique ; d) *une plus grande diffusion et une meilleure présentation des résultats scientifiques*, pour les rendre ainsi plus accessibles à toutes les parties intéressées.
4. Étudier la *faisabilité d'un éventuel plan pilote sur les pêcheries des petits pélagiques dans la mer d'Alboran* (Espagne, Maroc, Algérie). Ce plan pilote pourrait représenter : a) un progrès dans l'implication de professionnels, scientifiques et administrateurs dans l'application pratique de mesures de gestion; b) une démonstration du fait qu'une co-gestion internationale de pêcheries peut être possible
5. Renforcer *l'implication des pays* (Administration, Profession et Recherche) *dans les ORP (CGPM et ICCAT)* et leurs Comités Scientifiques.
6. Proposer la *célébration régulière*, sous la tutelle de la **CGPM** et durant la période intersessions, *des Forums de débats* pour discuter des thèmes concrets d'intérêt commun.
7. Demander à la **CGPM** la mise en route, au sein de son Comité Scientifique (SAC), d'un *Groupe de travail* sur la *technologie des engins de pêche*
8. Solliciter que la **CGPM** incorpore à sa structure le Groupe de travail COPEMED sur les *aspects de législation des pêches* (possible Sous-comité économique, *juridique* et social)
9. Proposer que le Comité Scientifique de la **CGPM** se charge de l'analyse *des conséquences des mesures potentielles proposées pour la réduction de l'effort* (en nombre de bateaux, temps de pêche ou capacité de pêche. Ces analyses devraient inclure les conséquences qu'auront ces mesures sur les aspects biologiques (ressources, habitats) ainsi que sur les aspects socioéconomiques (rentabilité, emploi).

LISTE DE COMMUNICATIONS PRÉSENTÉES

1. *COPEMED contribution to international fishery cooperation in Western Mediterranean.* Par Rafael Robles.
2. *Presentation of the ADRIAMED project.* Par Fabio Massa.
3. *The role of different stakeholders in the fisheries sector.* Par Jean-Jacques Maguire
4. *El enfoque ecosistémico en las pesquerías La gestión de la pesca basada en el ecosistema.* Par Pere Oliver
5. *Análisis comparativo de las reglamentaciones en materia de pesca, los mecanismos de planificación y la gestión del esfuerzo de pesca. Intentos de armonización a nivel regional.* Par Cristina Lería
6. *Les avis scientifiques sur l'état des ressources halieutiques : propositions visant à améliorer les processus de leur élaboration.* Par Jean-Pierre Minet
7. *Formulation et intégration de l'avis scientifique dans la politique d'aménagement : cas de la Tunisie.* Par Othman Jarboui
8. *Los Científicos y las Organizaciones Regionales Pesqueras.* Par Juan Antonio Camiñas
9. *Pêcheries des petits pélagiques de la méditerranée marocaine: Etat de connaissance.* Par Abdallah Srour.
10. *La Pesca de Pequeños Pelágicos en el Mar de Alborán: Indicadores socioeconómicos.* Par Ramón Franquesa
11. *Propuesta: Plan Piloto para la pesca de pequeños pelágicos del Mar de Alborán.* Par Juan Antonio Camiñas
12. *Mise en place d'un réseau d'échantillonnage. Les petits pélagiques de l'extrême ouest algérien.* Par Sarah Cheniti
13. *Sélectivité des chaluts méditerranéens.* Par Jaques Sacchi
14. *La mise au point des engins de pêche sélectifs. Leur contribution a une gestion rationnelle et durable des pêcheries en Tunisie.* Par Ridha M'Rabet
15. *Recovery of exploited stocks through the creation of marine protected areas.* Par Federico Alvarez.
16. *¿Qué espera el sector profesional de las otras partes interesadas?.* Par Antonio Marzoa

LIST OF PARTICIPANTS

FIRST COPEMED FORUM on Fisheries in the Western Mediterranean

Madrid, July 23-25, 2003

Country	Last Name	First Name	Organization	Telephone	Fax	E-mail
	Cesari	Roberto	Comisión Europea	+32 (2) 299 4276		Roberto.Cesari@cec.eu.int
	Coppola	Rino	FAO - FIRM	+39 (06) 5705 3034		Rino.Coppola@fao.org
	Csirke	Jorge	FAO - FIRM	+39 (06) 5705 6506	+39 (06) 5705 3020	Jorge.Csirke@fao.org
	Lería	Cristina	FAO	+39 (06) 5705 4488	+39 (06) 5705 4408	Cristina.Leria@fao.org
	Leonart	Jordi	FAO	+39 (06) 5705 6354	+39 (06) 570 53020	jordi.leonart@fao.org
	Martinez	Francisca	Europêche	+32 (2) 230 48 48	+32 (2) 230 2680	europêche@skynet.be
	Montanaro Mifsud	Francis	Comisión General de Pesca del Mediterráneo	+39 (06) 6879 947	+39 (06) 6892 687	Jorge.Csirke@fao.org
	Porter	Julie	International Commission for the Conservation of Atlantic Tunas	+34 (91) 510 3704	+34 (91) 415 2612	julie.porter@iccat.es
	Ribeiro Lima	Adolfo	International Commission for the Conservation of Atlantic Tunas	+34 (91) 416 5600	+34 (91) 415 2612	adolfo.lima@iccat.es
Algérie	Bachir	Agab	Profession			
Algérie	Cheniti	Sarah	Centre National de Documentation en Pêche et Aquaculture			chenitisarah@yahoo.fr
Algérie	Hacen	Moustapha	Ministère des Pêches et des Ressources Halieutiques			
Algérie	Hachemane	Mouloud	Centre National de Documentation en Pêche et Aquaculture	+213 (24) 461 906	+213 (24) 46 19 06	hachemane@hotmail.com
Algérie	Mimoune	Ismail	Ministère des Pêches			
Algérie	Rahmani	Toufik	Chambre Algérienne de la Pêche et d'Aquaculture	+213 (21) 37-71-58	+213 (21) 37-71-57	CAPA-ALGERIE@WISSAL.DZ
Canada	Maguire	Jean Jacques	Consultant	+1 (418) 688 5501		jjmaguire@sympatico.ca
España	Alcalde	Estrella	Agencia Española de Cooperación Internacional-Programa NAUTA	+34 (91) 583-8507		estrella.alcalde@aeci.es
España	Alvarez	Federico	Instituto Español de Oceanografía-Palma de Mallorca	+34 (971) 401-877	+34 (971) 404-945	federico.alvarez@ba.ieo.es
España	Basurco	Bernardo	Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéens	+34 (976) 716 000		basurco@iamz.ciheam.org
España	Belda Vallés	Luis	Comunidad Valenciana	+34 (96) 318 4164	+34 (96) 318 41 55	luis.belda@agricultura.m400.gva.es
España	Bernaldo de Quirós	Asunción	Agencia Española de Cooperación Internacional	+34 (91) 583 81 35		asuncion.bernaldo@aeci.es
España	Blasco Andreu	Vicente	Federación Nacional de Cofradías	+34 (91) 531 9801 / 02/03/04	+34 (91) 5316320	fncp@arrakis.es
España	Camifias	Juan Antonio	Instituto Español de Oceanografía-Fuengirola	+34 (952) 478 148	+34 (952) 463 808	jacaminas@ma.ieo.es
España	De Pablo	Maria Jesús	Ministerio de Medio Ambiente	+34 (91) 596-4611	+34 (91) 596-4809	MJDEPablo@mma.es
España	Dominguez	Carlos	Secretaría General de Pesca Marítima	+34 (91) 347 6030 / 31	+34 (91) 347 60 32	cdominguez@mapya.es
España	Esteruelas	Luis	Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéens	+34 (976) 716 000		esteruelas@iamz.ciheam.org
España	Fernandez	Alvaro	Instituto Español de Oceanografía	+34 (91) 417 5411	+34 (91) 597 4770	alvaro.fernandez@md.ieo.es
España	Fraga	Carmen	Secretaría General de Pesca Marítima	+34 (91) 347 6010 / 11	+34 (91) 347 6012	mfragaes@mapya.es
España	Franquesa	Ramón	Gabinete de Economía del Mar, Universidad de Barcelona	+34 (93) 285 6803	+34 (93) 403 7242	ramon@gemub.com
España	Garat	Javier	Federación Española de Organizaciones Pesqueras	+34 (91) 534 54 84		javiargarat@feope.com
España	García	Nieves	Industrias Pesqueras	+34 (986) 447 075		redaccion@industriaspesqueras.com
España	Gindre	Sarah	COPEMED	+34 (91) 562 7804	+34 (96) 411 0483	sagindre@yahoo.com
España	Gómez	Alfonso	Secretaría General de Pesca Marítima	+34 (91) 347 6153		agomezga@mapya.es
España	González	Maria José	Federación Española de Armadores de Buques de Pesca	+34 (91) 309 2020	+34 (91) 309 3729	feabupes@teleline.es
España	González Gil de Bernabé	Jose Manuel	Federación Nacional de Cofradías de Pescadores	+34 (91) 531 9801 / 02/03/04	+34 (91) 5316320	fncp@arrakis.es
España	Hernandez	Pilar	COPEMED	+34 (91) 561 3423	+34 (91) 411 0483	Pilar.Hernandez@fao.org
España	Insunza Dahlander	Jacinto	Federación Nacional de Cofradías	+34 (91) 531 9801 / 02/03/04	+34 (91) 5316320	fncp@arrakis.es
España	Lopez Diaz-Valero	Isabel	Agencia Española de Cooperación Internacional	+34 (91) 583 8414		isabel.lopez@aeci.es
España	Losada	Sebastián	Greenpeace	+34 (91) 444 1400	+34 (91) 447 1598	slosada@es.greenpeace.org
España	Marzoa	Antonio	UNACOMAR	+34 (93) 795 8237		danespa@teleline.es
España	Mayor Paredes	Francisco	Cofradía de Pesca de Almería	+34 950 275 808		
España	Noguerol Alvarez	María	Agencia Española de Cooperación Internacional	+34 (91) 583 8342	+34 (91) 583 8274	maria.noguerol@aeci.es
España	Oliver	Pere	Instituto Español de Oceanografía-Baleares	+34 (971) 401 561	+34 (971) 404 945	pere.oliver@ba.ieo.es
España	Pantoja	Javier	Ministerio de Medio Ambiente	+34 (91) 596 4611	+34 (91) 596 4809	JPantoja@mma.es
España	Pascual	Yolanda	COPEMED	+34 (91) 416 0327	+34 (91) 411 0483	copemed@fao.org
España	Peinado	Manuel	Federación Andaluza de Cofradías de Pescadores	+34 639 304 729	+34 (95) 668-1943	
España	Perez	Margarita	Junta de Andalucía	+34 (955) 032 294	+34 (955) 032 507	margarita.perez.martin@juntadeandalucia.es
España	Ríos	Ernesto	Representación permanente de España ante la FAO	+39 (06) 6869 539 / 6878 762	+39 (06) 6873 076	repfaoes.agri@iol.it
España	Robles	Rafael	COPEMED	+34 (91) 561 3399	+34 (91) 411 0483	rafael.robles@fao.org
España	Rodríguez Ponga	Rafael	Agencia Española de Cooperación Internacional	+34 (91) 583 8149	+34 (91) 583 8234	secretario.general@aeci.es
España	Rodríguez Sainz-Rozas	Raúl	Organización de Productores Piscicultores	+34 (91) 553-0616	+34 (91) 553-0664	oppiscicultores@mixmail.com
España	Sánchez Escribano	Estefanía	Federación Nacional de Cofradías	+34 (91) 531 9801 / 02/03/04	+34 (91) 5316320	fncp@arrakis.es
España	Sanchez Trujillano	Concha	Secretaría General de Pesca Marítima	+34 (347) 6044		csancheztrujillano@mapya.es
España	Santos	Jesús	Agencia Española de Cooperación Internacional	+34 (91) 583-8557		jesus.santos@aeci.es
España	Simard	François	The World Conservation Union-Centro de Cooperación para el Mediterráneo	+34 (952) 028 430	+34 (952) 028 145	francois.simard@iucn.org

LIST OF PARTICIPANTS

FIRST COPEMED FORUM on Fisheries in the Western Mediterranean

Madrid, July 23-25, 2003

Country	Last Name	First Name	Organization	Telephone	Fax	E-mail
España	Tudela	Sergi	World Wildlife Fund	+34 (93) 305 6252	+34 (93) 278 8030	studela@atw-wwf.org
España	Villauriz	Alicia	Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación	+34 (91) 347 5131 / 33		avillaur@mapya.es
France	Lacroix	Nicole	Institut Français pour l'Exploitation de la Mer	+33 (2) 4037 4196	+33 (2) 4037 4213	Nicole.Lacroix@ifremer.fr
France	Ligeard	Christian	Ministère de l'Agriculture et des Pêches	+33 (1) 4955 8221	+33 (1) 4955 8200	christian.ligeard@agriculture.gouv.fr
France	Mérillon	Philippe	Embajada Francia	+34 (91) 837 7879		philippe.merillon@dree.org
France	Minet	Jean-Pierre	Ministère de la Pêche	+33 (1) 49 55 82 03		jean-pierre.minet@agriculture.gouv.fr
France	Sacchi	Jacques	Institut Français pour l'Exploitation de la Mer	+33 (499) 573208		jacques.sacchi@ifremer.fr
France	Sorain	Dominique	Ministère de l'Agriculture et des Pêches	+33 (1) 4955 8201	+33 (1) 4955 8200	dominique.sorain@agriculture.gouv.fr
Italia	Ferretti	Mario	Centro Italiano Ricerche e Studi per la Pesca	+39 (06) 686-9400	+39 (06) 687-5184	segretaria@cirspe.it
Italia	Massa	Fabio	ADRIAMED	+39 (0875) 708 252	+39 (0875) 720 065	Fabio.Massa@faoadriamed.org
Italia	Piccinetti	Corrado	Laboratorio di Biologia Marina e Pesca, Università di Bologna	+39 (0721) 80-2689 / 736	+39 (0721) 80-1654	lbmpfano@mobilia.it
Italia	Rigillo	Riccardo	Direzione Generale per la Pesca e l'Acquacoltura	+39 (06) 59084 746	+39 (06) 5908 4176	r.rigillo@politicheagricole.it
Italia	Tripodi	Attilio	Direzione Generale per la Pesca e l'Acquacoltura	+39 (06) 5964 8181	+39 (06) 5908 4176	pescacq@politicheagricole.it
Malta	Camilleri	Matthew	Ministry of Agriculture and Fisheries	+356 (21) 658 863	+356 (21) 659 380	matthew.camilleri@magnet.mt
Malta	Farrugia	Michael	Ghaqda Kooperativa	+356 (21) 653-826	+356 (21) 653-826	maltafishercoop@hotmail.com
Malta	Gruppetta	Anthony	Ministry of Agriculture and Fisheries	+356 (21) 658 863 / 685 525	+356 (21) 659 380	anthony.s.gruppetta@magnet.mt
Maroc	Berraho	Abdellatif	Dir.Gral. Institut National de Recherche Halieutique. Président de la CGPM	+212 (22) 222 090		berraho@inrh.org.ma
Maroc	Fahfouhi	Abdessalam	Ministère des Pêches Maritimes	+212 (37) 68 81 21	+212 (37) 68 82 13	fahfouhi@mp3m.gov.ma
Maroc	Oualit	Abdelhakim	Profession	+212 (9) 375 602 / 03		oualith@wanadoo.net.ma
Maroc	Srour	Abdellah	Institut National de Recherche Halieutique	+212 (5) 6 60 08 69 / 60 38 28	+212 (5) 6 60 38 28	srour@inrh.nador.gov.ma
Tunisie	Ben Ayed	Noureddine	Fédération Nationale de la Pêche	+216 (71) 800-800	+216 (71) 590-215	
Tunisie	Jarboui	Othman	Institut National des Sciences et Technologies de la Mer	+216 (74) 497 117	+216 (74) 497 989	othman.jarboui@instm.nrnt.tn
Tunisie	M'Rabet	Ridha	Institut National des Sciences et Technologies de la Mer	+216 (71) 735-848	+216 (71) 735-848	ridha.mrabet@instm.nrnt.tn